

chanoine Hugues de Bron, son vicaire-général, restituant au trésor deux mitres qui lui avaient été prêtées, annonçait le départ du prélat pour le concile.

Le cardinal Allemand n'y arriva que beaucoup plus tard. Dans une lettre du 21 juillet 1433, fort curieuse, Philippe, duc de Milan, indique qu'à ce moment il se trouvait à Gênes.

De Gênes il dut vraisemblablement passer à Arles et remonter à Lyon, où il était le 19 avril 1434. Comme il avait précédemment fait sa preuve, été admis et reçu en la personne de son procureur, le Chapitre procéda ce jour à sa réception et à sa mise en possession personnelle. Reçu d'abord, c'est-à-dire revêtu de l'habit de l'Eglise, il assista, « d'un bout à l'autre », à la grand'messe, puis fut mis en possession dans la salle capitulaire : il avait été assisté dans ces diverses cérémonies par l'évêque de Lodève, Pierre de Trilline. Le lendemain, sur sa demande, et après délibération, il était dispensé de faire sa première résidence, « attendu qu'il l'avait déjà faite, étant custode, attendu aussi sa dignité de cardinal ». Mais comme il demandait en même temps que son neveu fût dispensé de continuer la première résidence commencée par lui à la Noël précédente, on lui répondit que, le faisant, on irait à l'encontre des statuts, et que Fitigny devait résider en personne pendant le temps fixé par les usages de l'Eglise.

Le cardinal dut peu séjourner à Lyon ; du moins sa trace disparaît immédiatement.

On le retrouve à Bâle en janvier 1437, au moment où le concile ouvre sa 17^e session. Cette session devait être consacrée à travailler à l'union des Grecs, union déjà entreprise sous le pontificat de Martin V. Pour y arriver, on avait décidé la convocation d'une assemblée, où se rencontreraient les délégués du concile et ceux des Grecs : une dif-